

INFOS FLASH

Mairie de
Saint Bauzille
de Montmel

tel : 04 67 86 93 21

Email :

mairie@saintbauzilledemontmel.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 10h et de
16h00 à 18h30

Mardi de 10h à 12h

Mercredi de 8h à 10h

Jeudi de 8h à 10h et
de 14h à 16h

Vendredi de 8h à 10h



Site internet :

www.saintbauzilledemontmel.fr

Mme le Maire et Mmes et
Mrs les adjoints reçoivent
sur rendez-vous
auprès du secrétariat
de mairie.



Feux de forêts : rappel des règles de vigilance

Durant l'été, les risques d'incendie sont importants en raison notamment de la sécheresse. Ils peuvent être d'origine naturelle (foudre...) ou humaine (barbecue, mégot de cigarette, écobuage...).

En matière de prévention, il est demandé de :

- Respecter les interdictions d'accès aux forêts en période de risques (vent, sécheresse...).
- Ne pas allumer de feu.
- Ne pas jeter de mégots par la fenêtre de la voiture.
- Ne pas allumer de feu de camp, de cigarette ou de barbecue en forêt, garrigue ou zone à risque.
- Camper uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés.
- Ne pas effectuer de travaux avec du matériel susceptible d'être source d'étincelles (disqueuse, soudure...) les jours de risque d'incendie.
- Ne pas stocker de combustibles (bois, fuel, butane) contre la maison .
- Maintenir les parcelles et les chemins d'accès débroussaillés.

En cas de départ de feu :

prévenez rapidement les pompiers en composant le 18 ou le 112 et en donnant la localisation la plus précise possible de l'incendie.

Lundi 24 juin à 21h30 :

- **Feu de la saint jean**

Nous vous convions comme chaque année pour fêter la Saint Jean. Nous nous retrouverons autour de notre traditionnelle grillade.



Samedi 13 juillet :

- **Concert radio France « Vikram Sedona violon »**

Salle du Chai au domaine à 18h00.

Nom de l'artiste: Vikram Sedona

Âge : 19 ans

Instrument : Violon

Récompense : 2e Prix du Concours international George Enescu, 2018 (Bucarest)



Œuvre contemporaine : Création de René Koering (né en 1940)

Signe particulier : « Suite à la rencontre de mon professeur Silvia Marcovici à Strasbourg, j'ai appris deux langues : le français et le roumain. Et en prime... le violon ! »

- **Repas républicain**



Retrouvons-nous comme toujours autour d'une paëlla conviviale à partir de 20h30 au domaine.

Chaque participant est invité à amener ses couverts, verres et assiettes.

La mairie vous offrira la boisson et le dessert.

(sur inscription : 10€ par personne / 5€ par enfant / - 5 ans = gratuit)

Les inscriptions et le règlement pour le repas (paëlla) se feront en mairie jusqu'au 30 juin.

Mardi 23 juillet :

- Séance de cinéma 23 juillet (infos à venir)

Mercredi 24 juillet :

- Festival d'ORNI de l'Hérault

Festival des objets roulants non identifiés organisé par les Francas. Différentes épreuves à la fois sportives, créatives et originales.

Ateliers pour les 3 - 6 ans, 7 - 11 ans, 12 - 15 ans.

Place de la Mairie de 10h à 16h30.



Vendredi 5 juillet et vendredi 30 août :

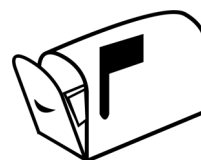
- Marché des Producteurs de Pays de Saint Bauzille de Montmel

Envie de savourer des produits fermiers dans une ambiance festive?

Ne ratez pas cet été les Marchés des Producteurs de Pays qui se dérouleront à Saint Bauzille de Montmel sur la Place de la Mairie les vendredis 5 juillet et 30 août à partir de 19 heures.

Venez à la rencontre des producteurs et dégustez leurs assiettes gourmandes dans une ambiance conviviale et musicale !

À savoir !



Nos agents ont eu du mal à distribuer correctement les cartes électorales car certaines boîtes à lettres étaient difficilement identifiables.

Merci donc d'actualiser vos boîtes à lettres : indiquer clairement le numéro d'habitation, nom et prénom afin de faciliter les prochaines distributions.

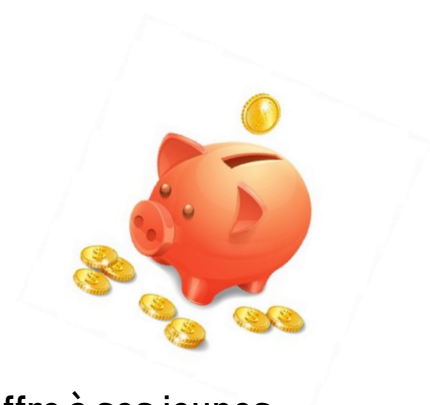
Déchetterie mobile :

La déchetterie sera stationnée à son nouvel emplacement ; derrière le stade, près des terrains de tennis. (voir plan ci-dessous)



- Plan d'accès déchetterie

- Le vendredi 28 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Le samedi 29 juin de 9h à 12h et de 13h à 16h.



Opération argent de poche :

L'opération est relancée pour cet été 2019. La commune offre à ses jeunes de 16 à 18 ans, la possibilité de travailler 3 demi-journées de 3 heures pour une rétribution de 60€.

Les jeunes intéressé.e.s par ce dispositif peuvent télécharger les infos sur le site communal, la page Facebook ou appeler le secrétariat de mairie.

Recensement citoyen :



Les filles et garçons âgés de 16 ans doivent se présenter en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile afin de remplir la demande de recensement.

Il n'y a pas d'inscription automatique. Une attestation à conserver vous sera remise dès que votre inscription sera enregistrée. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire à la conduite accompagnée, à l'examen du baccalauréat...

À noter :

Pendant les vacances scolaires, le secrétariat de mairie sera fermé les vendredis et les jours fériés.

Lundi : 8h-10h/14h-16h Mardi : 10h-12h Mercredi : 8h-10h
 Jeudi : 8h-10h/14h-16h Vendredi : Fermé